

C'EST LA RENTRÉE

Article 1 : Organisation

La société SAS Équipement de la maison au capital de 88 832,00 €, ci-après désignée sous le nom « L'organisatrice », dont le siège social est situé 24, rue Auguste Chabrières 75015 Paris, immatriculée sous le numéro RCS Paris 383 527 330, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat «C'est la rentrée» du 10/09/2025 à 00h00 au 21/09/2025 à 23h59 (ci-après « le Jeu ») proposé à l'adresse <https://cestlarentree.fr>

Article 2 : Participants

Ce jeu gratuit sans obligation d'achat est exclusivement ouvert aux personnes majeures à la date du début du jeu, porteurs de la carte fidélité Brico+ en cours de validité, résidant en France métropolitaine (Corse non comprise).

Sont exclues du jeu les personnes ne répondant pas aux conditions ci-dessus, ainsi que les membres du personnel de « L'organisatrice », et toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, à la réalisation ou à la gestion du jeu ainsi que leur conjoint et les membres de leurs familles : ascendants et descendants directs ou autres parents vivant ou non sous leur toit.

« L'organisatrice » se réserve le droit de demander à tout participant de justifier des conditions ci-dessus exposées. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de son lot.

Il n'est autorisé qu'une seule participation par personne (même nom, même numéro de fidélité). « L'organisatrice » se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect de cette règle. La participation à ce jeu implique une attitude loyale. La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et de ses éventuels avenants (ci-après « le Règlement »), en toutes ses stipulations, ainsi que les lois et règlements en vigueur en France.

Toute manœuvre visant à contourner le présent règlement, à augmenter ses chances au détriment des autres participants, et de manière plus générale tout comportement frauduleux, entraînerait immédiatement et irrévocablement la suppression de la participation du contrevenant.

Chaque participant est tenu de participer en personne. Il est interdit à une même personne de participer via plusieurs noms et prénoms, plusieurs adresses emails. Il est interdit d'utiliser un mode de participation automatisé.

La Société Organisatrice se réserve le droit de réclamer tout justificatif nécessaire à établir que le participant remplisse bien les conditions imposées par le présent article. Tout participant qui refuserait de présenter les justificatifs demandés dans un délai de 8 jours à compter de la demande serait considéré renoncer à sa participation et donc, le cas échéant, à son lot ; sans qu'il puisse causer un grief à la Société Organisatrice.

Article 3 : Modalités de participation

Les participants doivent se rendre à l'adresse URL suivante : <https://cestlarentree.fr>

Pour participer en magasin, le participant doit soit se rendre en magasin, scanner le qrcode mis à disposition sur les supports PLV en magasin avec son smartphone, compléter le questionnaire reçu et lancer l'animation. L'animation dévoilera le gain remporté. Un email de confirmation de gain sera envoyé au participant l'informant que sa participation gagnante sera modérée sous 5 jours ouvrés avant validation définitive du gain.

Sur bricomarche.com, le participant clique sur la bannière dédiée au jeu aux mêmes conditions que celles décrites pour la participation en magasin et lance le jeu. Un email de confirmation de gain sera envoyé au participant l'informant que sa participation gagnante sera modérée sous 5 jours ouvrés avant validation définitive du gain.

Préalablement à l'accès au jeu, le participant doit compléter un formulaire en indiquant, entre autres informations, son numéro de fidélité, nom, prénom et adresse email. Tous les champs obligatoires, matérialisés par un astérisque, de la page formulaire doivent être remplis pour pouvoir informer le gagnant de son gain et le recevoir. A défaut, le participant ne pourra pas jouer ou valider son gain. Le participant a la possibilité d'accepter ou non de recevoir les communications de la part de Bricomarché. Pour chaque formulaire correctement rempli comprenant la partie jouée durant le temps imparti, le participant peut déclencher un instant gagnant prédéterminés aléatoirement par algorithmes.

Si aucun gain n'est déclenché, le participant a perdu. Un participant ne peut pas remporter deux instants gagnants pendant la même partie.

Le participant doit remplir totalement et correctement le formulaire de renseignements pour que son inscription soit validée. Le joueur est informé et accepte que les informations saisies dans le formulaire d'inscription valent preuve de son identité.

Aucun autre moyen de participation, notamment par courrier ou téléphone, ne sera pris en compte.

Toute participation effectuée contrairement aux dispositions du présent règlement rendra la participation invalide. Tout participant suspecté de fraude pourra être écarté du jeu-concours

par « L'organisatrice » sans que celle-ci n'ait à s'en justifier. Toute identification ou participation incomplète, erronée ou illisible, volontairement ou non, ou réalisée sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement sera considérée comme nulle. La même sanction s'appliquera en cas de multi-participation.

Le participant est réputé être informé des risques et dangers d'internet. La Société Organisatrice décline toute responsabilité en cas de problème de connexion, perte de données, piratage, virus informatique, plantage...et tout autre désagrément lié à l'utilisation d'internet.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité au cas où les coordonnées qui lui auront été fournies par le participant se révèlent erronées ou incorrectes.

La Société garde la possibilité, à tout moment, de prolonger la durée du jeu, d'en reporter la date du tirage au sort, d'en modifier les conditions sans que les participants ne puissent engager sa responsabilité de ce fait ; sous réserve d'en informer les participants par tout moyen approprié.

Article 4 : Gains

455 dotations sont mises en jeu, réparties comme suit :

- 2 Parasols d'une valeur unitaire de 229€ TTC.

Détails :

(Ref. 3505391102335)

- 2 Mallettes à outils d'une valeur unitaire de 69.96€ TTC

Détails :

(Ref. 3999990110257)

- 2 Spas gonflables d'une valeur unitaire de 479 € TTC

Détails :

(Ref. 3700691416490)

- 2 Planchas à gaz d'une valeur unitaire de 199 € TTC

Détails :

(Ref. 3700691416490)

- 2 Perceuses/visseuse d'une valeur unitaire de 70 € TTC

Détails :

(Ref. 8719643006066)

- 445 Cartes cadeaux* d'une valeur unitaire de 50 € TTC)

Détails :

*valable 12 mois à partir de la date d'activation et utilisable uniquement dans les magasins *Bricomarché participants*. Carte non rechargeable, utilisable en une ou plusieurs fois jusqu'à épuisement du montant crédité (50€).

Le Bénéficiaire pourra payer au moyen du solde disponible sur la Carte Cadeau tout ou partie du montant des achats réalisés dans les dépôts Bricomarché participants, à l'exclusion des achats suivants :

- *frais de livraison,*
- *achats réalisés en ligne (click&collect, drive, livraison à domicile)*
- *La solution « carte cadeau » ne sera pas valable dans les points de vente figurant sur la liste disponible sur <https://www.bricomarche.com//medias/CARTES-CADEAUX-Liste-PDV-pour-Site-BM-30-JUILLET-25.pdf?context=bWFzdGVyfHJvb3R8MjU1OTkxfGFwcGxpY2F0aW9uL3BkZnxhRGMyTDJnMU15OHhOamM0TURjNU5UQXhPVEk1TkM5RFFWSlVSvk1nUTBGRVJVRlZXQ0F0SUV4cGMzUmxJRkJFVmlCd2lZVnURk5wZEdVZ1FrMGdMU0F6TUNCS1ZVbE1URVZVSURJMUxuQmtaZ3w2NDM3NmMyMjE2ZDVhNzgxYWVhYjYwZjcwMDM0MWExNjJiN2Y5NmUxYTc5ODVkJykyYWI0Yjk5MjBIZGQxNTE1>*

En cas de paiement partiel, la différence peut être payée par tout autre moyen de paiement accepté par le magasin. Ne peut donner lieu à contrepartie financière même partielle, ne peut être remplacée, ni remboursée en cas de perte ou de vol, ni échangée ni revendue. Retrouvez la liste des magasins participants et l'intégralité des conditions d'utilisation sur www.bricomarche.com/cartecadeau

Cartes prépayées, émises par Banque Chabrières, SA au capital de 10 080 000 €, RCS Paris n°314 007 709, 24 rue Auguste Chabrières 75015 PARIS, n° Orias 07 019 185, établissement de crédit contrôlé par l'ACPR 4 Place de Budapest CS 92459, 75436 Paris Cedex 9.

Valeur totale : 24 343,92 € TTC.

La valeur des prix est déterminée au moment de la rédaction du présent règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à leur évaluation.

Tous les frais exposés postérieurement au jeu notamment pour l'entretien et l'usage de ces lots sont entièrement à la charge du gagnant.

Article 5 : Désignation des gagnants

Pour chaque formulaire correctement rempli comprenant la partie jouée durant le temps imparti, le participant peut déclencher un instant gagnant prédéterminé aléatoirement par algorithme.

Si aucun gain n'est déclenché, le participant a perdu.

Un participant ne peut pas remporter deux instants gagnants pendant la même partie.

Si le participant gagne, il est immédiatement informé de la nature de la dotation sur l'écran de jeu :

- « BRAVO ! Vous avez remporté « Libellé du lot » »

Un e-mail d'annonce de gain sera envoyé à l'adresse indiquée par le participant.

Si le participant perd, il est informé comme suit :

- « Dommage... Vous avez perdu »

Les gains ne peuvent en aucun cas être échangés contre leur valeur monétaire totale ou partielle ni de quelque autre manière que ce soit. Dans l'hypothèse où pour une raison indépendante de la volonté des organisateurs, les gagnants ne pouvaient bénéficier de leur gain, ce dernier sera définitivement perdu et ne sera pas réattribué. Dans cette hypothèse, aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne sera due aux gagnants.

Les gains ne pourront donner lieu à aucune contestation, ni à la remise de leur contre-valeur en numéraire, ni à leur échange ou remplacement. Le cas échéant, les frais de mise en œuvre, mise en service, installation et utilisation des dotations sont à la charge des gagnants. De même, le cas échéant, les frais de déplacement, d'assurance, de transport, etc., inhérents à la jouissance des gains mais non expressément prévus dans les gains resteront à la charge des gagnants.

Article 6 : Annonce des gagnants

- Les gagnants seront informés par e-mail à l'adresse indiquée lors de l'inscription au jeu-concours
- Les participations gagnantes sont soumises à modération avant de valider définitivement le gain.

Il n'est autorisé qu'une participation gagnante par personne (même nom, même numéro de fidélité).

Le gain est validé si le numéro de fidélité rempli lors de l'inscription est en cours de validité et que l'identité du participant correspond au possesseur du compte fidélité. Si le gain est validé, le gagnant sera contacté par email sous 5 jours ouvrés.

Article 7 : Remise des lots

Dans le cadre du présent jeu concours, les modalités de remise des cartes cadeaux gagnées sont les suivantes :

- Les cartes cadeaux d'une valeur de 50€ remportées entre le 10/09 et le 19/09 ainsi que celles du 21/09 seront envoyées par courrier électronique à l'adresse mail fournie par le participant lors de sa participation.
- Les cartes cadeaux d'une valeur de 50€ remportées le 20/09 devront être retirées exclusivement en point de vente. Les participants gagnants seront informés des modalités de retrait par courrier électronique.

Chaque gagnant se présentera à l'accueil du magasin Bricomarché indiqué dans le formulaire de participation. Pour retirer son gain, il devra présenter une pièce d'identité en cours de validité (passeport, CNI ou carte de séjour), l'email de confirmation de gain qu'il aura reçu indiquant le lot ainsi que le code unique correspondant au lot et sa carte de fidélité Bricomarché « Brico+ » ; au plus tard le 27 octobre 2025, faute de perdre tout droit à son gain.

Liste des 433 magasins participants dans lesquels pourront être retirés les lots :

BRICOMARCHE FRIVILLE ESCARBOTIN - 80130 FRIVILLE ESCARBOTIN
BRICOMARCHE NIVILLAC - 56130 NIVILLAC
BRICOMARCHE LE FENOUILLE - 85800 LE FENOUILLE
BRICOMARCHE LA SEYNE SUR MER - 83500 LA SEYNE SUR MER
BRICOMARCHE SAINT LAMBERT DES LEVEES - 49400 SAINT LAMBERT DES LEVEES
BRICOMARCHE VALLET - 44330 VALLET
BRICOMARCHE VIZILLE - 38220 VIZILLE
BRICOMARCHE MARLES LES MINES - 62540 MARLES LES MINES
BRICOMARCHE REICHSHOFFEN - 67110 REICHSHOFFEN
BRICOMARCHE CHALAIS - 16210 CHALAIS
BRICOMARCHE MOULINS (Centre) - 3000 AVERMES
BRICOMARCHE MAYENNE - 53100 MAYENNE
BRICOMARCHE VITRY LE FRANCOIS - 51300 VITRY LE FRANCOIS
BRICOMARCHE PLOMEUR - 29120 PLOMEUR
BRICOMARCHE VARENNES VAUZELLES - 58640 VARENNES VAUZELLES
BRICOMARCHE CESTAS - 33610 CESTAS
BRICOMARCHE LA SOUTERRAINE - 23300 LA SOUTERRAINE
BRICOMARCHE SAINT ROMAIN EN VIENNOIS - 84110 SAINT ROMAIN EN VIENNOIS
BRICOMARCHE GUISE - 2120 GUISE
BRICOMARCHE VILLARD DE LANS - 38250 VILLARD DE LANS
BRICOMARCHE DECIZE - 58300 DECIZE
BRICOMARCHE CRIQUETOT L'ESNEVAL - 76280 CRIQUETOT L'ESNEVAL
BRICOMARCHE GOURNAY EN BRAY - 76220 GOURNAY EN BRAY
BRICOMARCHE JOIGNY - 89300 JOIGNY
BRICOMARCHE VILLEMUR - 31340 VILLEMUR SUR TARN
BRICOMARCHE LE HAVRE - 76600 LE HAVRE
BRICOMARCHE CHAMPAGNOLE - 39300 CHAMPAGNOLE
BRICOMARCHE SAINT LEONARD - 76400 SAINT LEONARD
BRICOMARCHE ARGENTON SUR CREUSE - 36200 ARGENTON SUR CREUSE
BRICOMARCHE VERNEUIL SUR AVRE - 27130 VERNEUIL SUR AVRE
BRICOMARCHE CHERAUTE - 64130 CHERAUTE
BRICOMARCHE MONTEILS - 82300 MONTEILS
BRICOMARCHE YUTZ - 57970 YUTZ
BRICOMARCHE NONTRON - 24300 NONTRON
BRICOMARCHE YZEURES SUR CREUSE - 37290 YZEURES SUR CREUSE
BRICOMARCHE CHAUNY - 2300 CHAUNY
BRICOMARCHE MONISTROL SUR LOIRE - 43120 MONISTROL SUR LOIRE
BRICOMARCHE CHATILLON EN MICHAILLE - 1200 CHATILLON EN MICHAILLE
BRICOMARCHE CAHORS - 46000 CAHORS
BRICOMARCHE SAINTES - 17100 SAINTES
BRICOMARCHE COSNE SUR LOIRE - 58200 COSNE SUR LOIRE
BRICOMARCHE SAINT SAUVEUR - 38160 SAINT SAUVEUR
BRICOMARCHE BERGERAC - 24100 BERGERAC
BRICOMARCHE HAYANGE - 57700 HAYANGE
BRICOMARCHE ORVAL - 18200 ORVAL
BRICOMARCHE CONDE SUR ESCAUT - 59163 CONDE SUR ESCAUT

BRICOMARCHE MAURIAC - 15200 MAURIAC
BRICOMARCHE HERICOURT - 70400 HERICOURT
BRICOMARCHE PLAISANCE DU GERS - 32160 PLAISANCE DU GERS
BRICOMARCHE CAPESTANG - 34310 CAPESTANG
BRICOMARCHE ALTKIRCH - 68130 ALTKIRCH
BRICOMARCHE VENERQUE - 31810 VENERQUE
BRICOMARCHE SAINT LAURENT DU VAR - 6700 SAINT LAURENT DU VAR
BRICOMARCHE SAINT POURCAIN SUR SIOULE - 3500 SAINT POURCAIN SUR SIOULE
BRICOMARCHE GIF SUR YVETTE - 91190 GIF SUR YVETTE
BRICOMARCHE ILLIERS COMBRAY - 28120 ILLIERS COMBRAY
BRICOMARCHE L'ISLE JOURDAIN - 32600 L'ISLE JOURDAIN
BRICOMARCHE SAINT JULIEN EN GENEVOIS - 74162 SAINT JULIEN EN GENEVOIS
BRICOMARCHE SAINT JEAN D'ANGELY - 17400 SAINT JEAN D'ANGELY
BRICOMARCHE SAONE - 25660 SAONE
BRICOMARCHE GATTIERES - 6510 GATTIERES
BRICOMARCHE AÏCIRITS CAMOU SUHAST - 64120 AÏCIRITS CAMOU SUHAST
BRICOMARCHE AUBENAS - 7200 AUBENAS
BRICOMARCHE CHATEAULIN - 29150 CHATEAULIN
BRICOMARCHE CASTELNAUDARY - 11400 CASTELNAUDARY
BRICOMARCHE SAINT PAUL LES ROMANS - 26750 SAINT PAUL LES ROMANS
BRICOMARCHE REVIGNY SUR ORNAIN - 55800 REVIGNY SUR ORNAIN
BRICOMARCHE VENELLES - 13770 VENELLES
BRICOMARCHE BITCHE - 57230 BITCHE
BRICOMARCHE PROVINS - 77160 PROVINS
BRICOMARCHE TROSLY BREUIL - 60350 TROSLY BREUIL
BRICOMARCHE BOURG DE THIZY - 69240 BOURG DE THIZY
BRICOMARCHE GOURDON - 46300 GOURDON
BRICOMARCHE SANCOINS - 18600 SANCOINS
BRICOMARCHE NOYERS SUR CHER - 41140 NOYERS SUR CHER
BRICOMARCHE BARATIER - 5200 BARATIER
BRICOMARCHE LAMORLAYE - 60260 LAMORLAYE
BRICOMARCHE LA CHAPELLE SUR ERDRE - 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
BRICOMARCHE VERDUN - 55100 VERDUN
BRICOMARCHE SURGERES - 17700 SURGERES
BRICOMARCHE BESSAN - 34550 BESSAN
BRICOMARCHE CHEROY - 89690 CHEROY
BRICOMARCHE SUSMIOU - 64190 SUSMIOU
BRICOMARCHE CONFOLENS - 16500 CONFOLENS
BRICOMARCHE GARGAS - 84400 GARGAS
BRICOMARCHE LA FERTE GAUCHER - 77320 LA FERTE GAUCHER
BRICOMARCHE JACOU - 34830 JACOU
BRICOMARCHE SAINT AMOUR - 39160 SAINT AMOUR
BRICOMARCHE LANGOIRAN - 33550 LANGOIRAN
BRICOMARCHE MOREZ - 39400 MOREZ
BRICOMARCHE MEREVILLE - 91660 MEREVILLE
BRICOMARCHE ORCHIES - 59310 ORCHIES
BRICOMARCHE LUCON - 85400 LUCON
BRICOMARCHE LA BROQUE- SCHIRMECK - 67130 LA BROQUE- SCHIRMECK
BRICOMARCHE LE TEIL - 7400 LE TEIL
BRICOMARCHE FONTENAY LE COMTE - 85200 FONTENAY LE COMTE
BRICOMARCHE CONCHES EN OUCHE - 27190 CONCHES EN OUCHE
BRICOMARCHE MONTGISCARD - 31450 MONTGISCARD
BRICOMARCHE STENAY - 55700 STENAY
BRICOMARCHE RENAZE - 53800 RENAZE
BRICOMARCHE NOGENT LE ROTROU - 28400 NOGENT LE ROTROU
BRICOMARCHE L'ISLE SUR LE DOUBS - 25250 L'ISLE SUR LE DOUBS
BRICOMARCHE LE THILLOT - 88160 LE THILLOT

BRICOMARCHE AULNOYE AYMERIES - 59620 AULNOYE AYMERIES
BRICOMARCHE AVENSAN - 33480 AVENSAN
BRICOMARCHE BRANGES - 71500 BRANGES
BRICOMARCHE FISMES - 51170 FISMES
BRICOMARCHE CLERY SAINT ANDRE - 45370 CLERY SAINT ANDRE
BRICOMARCHE ROSIERES EN SANTERRE - 80170 ROSIERES EN SANTERRE
BRICOMARCHE RIANTEC - PORT LOUIS - 56670 RIANTEC - PORT LOUIS
BRICOMARCHE LA TURBALLE - 44420 LA TURBALLE
BRICOMARCHE MONTBARD - 21500 MONTBARD
BRICOMARCHE LE CHAMBON SUR LIGNON - 43400 LE CHAMBON SUR LIGNON
BRICOMARCHE LAPALISSE - 3120 LAPALISSE
BRICOMARCHE DENEUVRE - 54120 DENEUVRE
BRICOMARCHE LA CHARITE SUR LOIRE - 58400 LA CHARITE SUR LOIRE
BRICOMARCHE ECROUVES - 54200 ECROUVES
BRICOMARCHE AOSTE - 38490 AOSTE
BRICOMARCHE EGLETONS - 19300 EGLETONS
BRICOMARCHE LA VILLE AUX DAMES - 37700 LA VILLE AUX DAMES
BRICOMARCHE AURILLAC - 15000 AURILLAC
BRICOMARCHE PONTONX S/ L'ADOUR - 40465 PONTONX SUR L'ADOUR
BRICOMARCHE PONT SAINT PIERRE - 27360 PONT SAINT PIERRE
BRICOMARCHE LA BOISSE - 1120 LA BOISSE
BRICOMARCHE DELLE - 90100 DELLE
BRICOMARCHE ROZOY SUR SERRE - 2360 ROZOY SUR SERRE
BRICOMARCHE JARNAC - 16200 JARNAC
BRICOMARCHE BEGARD - 22140 BEGARD
BRICOMARCHE SAINT LYS - 31470 SAINT LYS
BRICOMARCHE NOIRETABLE - 42440 NOIRETABLE
BRICOMARCHE SAINT MARCEL D'AUDE - 11120 SAINT MARCEL SUR AUDE
BRICOMARCHE SELLES SUR CHER - 41130 SELLES SUR CHER
BRICOMARCHE SAVIGNE - 86400 SAVIGNE
BRICOMARCHE LE LUDE - 72800 LE LUDE
BRICOMARCHE PACY SUR EURE - 27120 PACY SUR EURE
BRICOMARCHE LUSSAC LES CHATEAUX - 86230 LUSSAC LES CHATEAUX
BRICOMARCHE SAINT PEE SUR NIVELLE - 64310 SAINT PEE SUR NIVELLE
BRICOMARCHE CAVEIRAC - 30820 CAVEIRAC
BRICOMARCHE EQUEMAUVILLE - 14600 EQUEMAUVILLE
BRICOMARCHE GASNY - 27620 GASNY
BRICOMARCHE YZOSSE - 40180 YZOSSE
BRICOMARCHE DUNEAU - 72160 DUNEAU
BRICOMARCHE LE TOUVET - 38660 LE TOUVET
BRICOMARCHE VERVINS - 2140 VERVINS
BRICOMARCHE AIGUILLON - 47190 AIGUILLON
BRICOMARCHE HARDRICOURT - 78250 HARDRICOURT
BRICOMARCHE MONTAREN - 30700 MONTAREN
BRICOMARCHE BEON CULOZ - 1350 BEON CULOZ
BRICOMARCHE VIC LE COMTE - 63270 VIC LE COMTE
BRICOMARCHE MONTMOROT - 39570 MONTMOROT
BRICOMARCHE MEHUN SUR YEVRE - 18500 MEHUN SUR YEVRE
BRICOMARCHE GARDANNE - 13120 GARDANNE
BRICOMARCHE CHATILLON SUR SEINE - 21400 CHATILLON SUR SEINE
BRICOMARCHE BOEN - 42130 BOEN
BRICOMARCHE BOUT DU PONT DE L'ARN - 81660 BOUT DU PONT DE L'ARN
BRICOMARCHE REVEL - 31250 REVEL
BRICOMARCHE GRAULHET - 81300 GRAULHET
BRICOMARCHE MONTENDRE - 17130 MONTENDRE
BRICOMARCHE VILLENEUVE LOUBET - 6270 VILLENEUVE LOUBET
BRICOMARCHE MONTPON MENESTEROL - 24700 MONTPON MENESTEROL

BRICOMARCHE LE QUESNOY - 59530 LE QUESNOY
BRICOMARCHE CUSSAC - 87150 CUSSAC
BRICOMARCHE MOUSTAJON - 31110 MOUSTAJON
BRICOMARCHE SAINT USAGE - 21170 SAINT USAGE
BRICOMARCHE BROU - 28160 BROU
BRICOMARCHE VILLETTE D'ANTHON - 38280 VILLETTE D'ANTHON
BRICOMARCHE PAIMPOL - 22500 PAIMPOL
BRICOMARCHE SAINT MARTIN DE CRAU - 13310 SAINT MARTIN DE CRAU
BRICOMARCHE ROCHECHOUART - 87600 ROCHECHOUART
BRICOMARCHE MIRECOURT - 88500 MIRECOURT
BRICOMARCHE GISORS - 27140 GISORS
BRICOMARCHE FOUGERES - 35133 FOUGERES
BRICOMARCHE LA LOUPE - 28240 LA LOUPE
BRICOMARCHE RIVE DE GIER - 42800 RIVE DE GIER
BRICOMARCHE CONDOM - 32100 CONDOM
BRICOMARCHE ANDELAT - 15100 ANDELAT
BRICOMARCHE NOGARO - 32110 NOGARO
BRICOMARCHE CONTRES - 41700 CONTRES
BRICOMARCHE SAINT VALERY SUR SOMME - 80230 SAINT VALERY SUR SOMME
BRICOMARCHE CHARMES - 88130 CHARMES
BRICOMARCHE DOULLENS - 80600 DOULLENS
BRICOMARCHE BAZAS - 33430 BAZAS
BRICOMARCHE TAIN L'HERMITAGE - 26600 TAIN L'HERMITAGE
BRICOMARCHE SOORTS HOSSEGOR - 40150 SOORTS HOSSEGOR
BRICOMARCHE CHASSE SUR RHONE - 38670 CHASSE SUR RHONE
BRICOMARCHE SAVERDUN - 9700 SAVERDUN
BRICOMARCHE BRIENNE-LE-CHÂTEAU - 10500 BRIENNE-LE-CHÂTEAU
BRICOMARCHE BRETEUIL - 60120 BRETEUIL
BRICOMARCHE LOCHES - 37600 LOCHES
BRICOMARCHE APPRIEU - 38140 APPRIEU
BRICOMARCHE ETALONDES - 76260 ETALONDES
BRICOMARCHE RETHEL - 8300 RETHEL
BRICOMARCHE OZOIR LA FERRIERE - 77330 OZOIR LA FERRIERE
BRICOMARCHE DOLE - 39100 DOLE
BRICOMARCHE VILLEMAGNE BEDARIEUX - 34600 VILLEMAGNE BEDARIEUX
BRICOMARCHE SOUZY - 69610 SOUZY
BRICOMARCHE BAYEUX - 14400 BAYEUX
BRICOMARCHE MAICHE - 25120 MAICHE
BRICOMARCHE TOUCY - 89130 TOUCY
BRICOMARCHE SERRES CASTET - 64121 SERRES CASTET
BRICOMARCHE TERRASSON LA VILLEDIEU - 24120 TERRASSON LA VILLEDIEU
BRICOMARCHE LECTOURE - 32700 LECTOURE
BRICOMARCHE BAUME LES DAMES - 25110 BAUME LES DAMES
BRICOMARCHE NERAC - 47600 NERAC
BRICOMARCHE HENNEBONT - 56700 HENNEBONT
BRICOMARCHE NOZAY - 44170 NOZAY
BRICOMARCHE LE CENDRE - 63670 LE CENDRE
BRICOMARCHE CHAZEY BONS - 1300 CHAZEY BONS
BRICOMARCHE VESCEMONT - 90200 VESCEMONT
BRICOMARCHE AMBERT - 63600 AMBERT
BRICOMARCHE THIERS - 63300 THIERS
BRICOMARCHE CABESTANY - 66330 CABESTANY
BRICOMARCHE ORANGE - 84100 ORANGE
BRICOMARCHE ST MEDARD EN JALLES - 33160 SAINT MEDARD EN JALLES
BRICOMARCHE LANNEMEZAN - 65300 LANNEMEZAN
BRICOMARCHE SENS - 89100 SENS
BRICOMARCHE MOULT - ARGENCES - 14370 MOULT - ARGENCES

BRICOMARCHE AUTUN - 71400 AUTUN
BRICOMARCHE FRONTON - 31620 FRONTON
BRICOMARCHE CLAMECY - 58500 CLAMECY
BRICOMARCHE ABBEVILLE - 80100 ABBEVILLE
BRICOMARCHE DAX - 40100 DAX
BRICOMARCHE LILLE - 59000 LILLE
BRICOMARCHE SAINT LIZIER - 9190 SAINT LIZIER
BRICOMARCHE ESTANCARBON - 31800 ESTANCARBON
BRICOMARCHE TARNOS - 40220 TARNOS
BRICOMARCHE SAINT POL SUR TERNOISE - 62130 SAINT POL SUR TERNOISE
BRICOMARCHE SAUVETERRE - 33540 SAUVETERRE DE GUYENNE
BRICOMARCHE YVETOT - 76190 YVETOT
BRICOMARCHE TOULOUSE COMPANS - 31000 TOULOUSE
BRICOMARCHE EVRON - 53600 EVRON
BRICOMARCHE FERRIERES - 17170 FERRIÈRES
BRICOMARCHE ALBERT - 80300 ALBERT
BRICOMARCHE QUESTEMBERT - 56230 QUESTEMBERT
BRICOMARCHE LAVAU - 81500 LAVAU
BRICOMARCHE IS SUR TILLE - 21120 IS SUR TILLE
BRICOMARCHE TALLARD - 5130 TALLARD
BRICOMARCHE ROMILLY SUR SEINE - 10100 ROMILLY SUR SEINE
BRICOMARCHE RANG DU FLIERS - 62180 RANG DU FLIERS
BRICOMARCHE MILLY LA FORET - 91490 MILLY LA FORET
BRICOMARCHE LIFFRE - 35340 LIFFRE
BRICOMARCHE LONGUYON - 54260 LONGUYON
BRICOMARCHE ST PHILBERT DE GRAND LIEU - 44310 SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU
BRICOMARCHE MINIHY TREGUIER - 22220 MINIHY - TREGUIER
BRICOMARCHE MONTMEDY - 55600 MONTMEDY
BRICOMARCHE BOOS - 76520 BOOS
BRICOMARCHE BAUD - 56150 BAUD
BRICOMARCHE CAMBRAI - 59400 CAMBRAI
BRICOMARCHE UZERCHE - 19140 UZERCHE
BRICOMARCHE LA BRILLANNE - 4700 LA BRILLANNE
BRICOMARCHE LES HERBIERS - 85500 LES HERBIERS
BRICOMARCHE DOUVAIN - 74140 DOUVAIN
BRICOMARCHE MARENNES - 17320 MARENNES
BRICOMARCHE LONGUENESSE - 62219 LONGUENESSE
BRICOMARCHE LISIEUX - 14100 LISIEUX
BRICOMARCHE TULLINS - 38210 TULLINS
BRICOMARCHE BAR LE DUC - 55000 FAINS-VEEL
BRICOMARCHE ROUBAIX - 59100 ROUBAIX
BRICOMARCHE MONTVILLE - 76710 MONTVILLE
BRICOMARCHE GUEMENE PENFAO - 44290 GUEMENE-PENFAO
BRICOMARCHE VILLERS BOCAGE - 14310 VILLERS BOCAGE
BRICOMARCHE SAINT AMBROIX - 30500 SAINT AMBROIX
BRICOMARCHE PINEUILH - 33220 PINEUILH
BRICOMARCHE ST VAAST LA HOUGUE - 50550 SAINT VAAST LA HOUGUE
BRICOMARCHE MENDE - 48000 MENDE
BRICOMARCHE CHATEAUDUN - 28200 CHATEAUDUN
BRICOMARCHE SAINT MARCEL - 27950 SAINT MARCEL
BRICOMARCHE SAINT PERE SUR LOIRE - 45600 SULLY SUR LOIRE
BRICOMARCHE TADEN/DINAN - 22100 TADEN/DINAN
BRICOMARCHE PEIPIN - 4200 PEIPIN
BRICOMARCHE TARASCON - 13150 TARASCON
BRICOMARCHE LUXEUIL LES BAINS - 70300 LUXEUIL LES BAINS
BRICOMARCHE FOIX - 9000 FOIX

BRICOMARCHE DAVEZIEUX - 7430 DAVEZIEUX
BRICOMARCHE RIOM - 63200 RIOM
BRICOMARCHE BALAN - 8200 BALAN
BRICOMARCHE CUSSET - 3300 CUSSET
BRICOMARCHE CAVAILLON - 84300 CAVAILLON
BRICOMARCHE PLOERMEL - 56800 PLOERMEL
BRICOMARCHE NOYON - 60401 NOYON
BRICOMARCHE GIEN - 45502 GIEN CEDEX
BRICOMARCHE LEZIGNAN CORBIERES - 11200 LEZIGNAN CORBIERES
BRICOMARCHE SAINT MARCEL - 27950 SAINT MARCEL
BRICOMARCHE PEZENAS - 34120 PEZENAS
BRICOMARCHE VILLECRESNES - 94440 VILLECRESNES
BRICOMARCHE VULAINES SUR SEINE - 77870 VULAINES SUR SEINE
BRICOMARCHE LAVAL - 53000 LAVAL
BRICOMARCHE L'AIGLE - 61300 L'AIGLE
BRICOMARCHE LAROQUE D'OLMES - 9600 LAROQUE D'OLMES
BRICOMARCHE LOUVIERS - 27400 LOUVIERS
BRICOMARCHE GEX - 1170 GEX
BRICOMARCHE PERONNE - 80200 PERONNE
BRICOMARCHE TARBES - 65000 TARBES
BRICOMARCHE VIERZON - 18100 VIERZON
BRICOMARCHE POCE SUR CISSE - 37530 POCE SUR CISSE
BRICOMARCHE DIGOIN - 71160 DIGOIN
BRICOMARCHE SAINT JEAN DE MUZOLS - 7300 SAINT JEAN DE MUZOLS
BRICOMARCHE BELLAC - 87300 BELLAC
BRICOMARCHE CHAVANAY - 42410 CHAVANAY
BRICOMARCHE SAINT VALLIER - 71230 SAINT VALLIER
BRICOMARCHE AMANCY - 74800 AMANCY
BRICOMARCHE CAPVERN LES BAINS - 65130 CAPVERN LES BAINS
BRICOMARCHE MORTEAU - 25500 MORTEAU
BRICOMARCHE CHATEAUBRIANT - 44110 CHATEAUBRIANT
BRICOMARCHE PLEINE FOUGERES - 35610 PLEINE FOUGERES
BRICOMARCHE CHALONS EN CHAMPAGNE - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
BRICOMARCHE ST LO - 50000 SAINT LÔ
BRICOMARCHE SARRE UNION - 67260 SARRE UNION
BRICOMARCHE VIRE - 14500 VIRE
BRICOMARCHE LA FLECHE - 72200 LA FLECHE
BRICOMARCHE HAM - 80400 MUILLE VILLETTE
BRICOMARCHE PASSINS - 38510 PASSINS
BRICOMARCHE AUBEVOYE - 27940 AUBEVOYE
BRICOMARCHE VITRE - 35500 VITRE
BRICOMARCHE NEUFCHATEL EN BRAY - 76270 NEUFCHATEL EN BRAY
BRICOMARCHE AUXONNE - 21130 AUXONNE
BRICOMARCHE CARENTAN - 50500 CARENTAN
BRICOMARCHE TAVERS - 45190 TAVERS
BRICOMARCHE CHINON - 37500 CHINON
BRICOMARCHE RUMILLY - 74150 RUMILLY
BRICOMARCHE LUNEVILLE - 54300 LUNEVILLE
BRICOMARCHE CONTREXEVILLE - 88140 CONTREXEVILLE
BRICOMARCHE AURAY - 56400 AURAY
BRICOMARCHE ROSTRENEN - 22110 ROSTRENEN
BRICOMARCHE SAINT GEMMES D'ANDIGNE-SEGRE - 49500 SEGRE EN ANJOU BLEU
BRICOMARCHE SAINT AGATHON - 22200 SAINT AGATHON
BRICOMARCHE MONTELIER - 26120 MONTELIER
BRICOMARCHE CAUDRY - 59540 CAUDRY
BRICOMARCHE MAMERS - 72600 MAMERS
BRICOMARCHE MILHAUD - 30540 MILHAUD

BRICOMARCHE MONTMELIAN - 73800 MONTMELIAN
BRICOMARCHE FAINS VEEL - 55000 FAINS VEEL
BRICOMARCHE BEAUTIRAN - 33640 BEAUTIRAN
BRICOMARCHE VILLENEUVE LE ROI - 94290 VILLENEUVE LE ROI
BRICOMARCHE MONTBRISON - 42600 MONTBRISON
BRICOMARCHE MONTAYRAL - 47500 SAINT VITE
BRICOMARCHE CHATEAU GONTIER - 53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE
BRICOMARCHE BELLEVILLE - 69220 BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS
BRICOMARCHE PLEUMELEUC - 35137 PLEUMELEUC
BRICOMARCHE LUNERAY - 76810 LUNERAY
BRICOMARCHE RIBERAC - 24600 RIBERAC
BRICOMARCHE SOLLIES PONT - 83210 SOLLIES PONT
BRICOMARCHE COLLEVILLE - 14880 COLLEVILLE
BRICOMARCHE GANNAT - 3800 GANNAT
BRICOMARCHE LA CHATRE - 36400 LA CHATRE
BRICOMARCHE VENDOME - 41100 VENDOME
BRICOMARCHE ISSOUDUN - 36100 ISSOUDUN
BRICOMARCHE PONT DE ROIDE - 25150 PONT DE ROIDE
BRICOMARCHE PONT A MOUSSON - 54700 PONT A MOUSSON
BRICOMARCHE PALAMINY - 31220 PALAMINY
BRICOMARCHE CHALLANS - 85300 CHALLANS
BRICOMARCHE BOUTTENCOURT - 80220 BOUTTENCOURT
BRICOMARCHE COUTRAS - 33230 COUTRAS
BRICOMARCHE BATZ SUR MER - 44740 BATZ SUR MER
BRICOMARCHE BOLBEC - 76210 BOLBEC
BRICOMARCHE MAINTENON - 28130 MAINTENON
BRICOMARCHE ROCHEFORT SUR MER - 17300 ROCHEFORT SUR MER
BRICOMARCHE BEAUFORT EN VALLEE - 49250 BEAUFORT EN VALLEE
BRICOMARCHE TREGUEUX - 22950 TREGUEUX
BRICOMARCHE SAINT MAIXENT L'ECOLE - 79400 SAINT MAIXENT L'ECOLE
BRICOMARCHE PONT AUDEMER - 27500 PONT AUDEMER
BRICOMARCHE AUBIGNY SUR NERE - 18700 AUBIGNY SUR NERE
BRICOMARCHE HOMECOURT - 54310 HOMECOURT
BRICOMARCHE BRIGNOLES - 83170 BRIGNOLES
BRICOMARCHE MOURENX - 64150 MOURENX
BRICOMARCHE PARIGNY - 50600 PARIGNY
BRICOMARCHE BARBEZIEUX - 16300 BARBEZIEUX
BRICOMARCHE CHATELLERAULT - 86100 CHATELLERAULT
BRICOMARCHE REMIREMONT - 88200 REMIREMONT
BRICOMARCHE ROYE - 80700 ROYE
BRICOMARCHE HEYRIEUX - 38540 HEYRIEUX
BRICOMARCHE AOUSTE SUR SYE - 26400 AOUSTE SUR SYE
BRICOMARCHE DORDIVES - 45680 DORDIVES
BRICOMARCHE CIVENS FEURS - 42110 CIVENS FEURS
BRICOMARCHE MELLAC - 29300 MELLAC
BRICOMARCHE BURY - 60250 BURY
BRICOMARCHE BLERE - 37150 BLERE
BRICOMARCHE COUTANCES - 50200 COUTANCES
BRICOMARCHE EGLY - 91520 EGLY
BRICOMARCHE SAINT POL DE LEON - 29250 SAINT POL DE LEON
BRICOMARCHE LA MURE - 38350 LA MURE
BRICOMARCHE VIENNE - 38200 VIENNE
BRICOMARCHE ROMORANTIN - 41200 ROMORANTIN
BRICOMARCHE NEUFCHATEAU - 88300 NEUFCHATEAU
BRICOMARCHE COARRAZE - 64800 COARRAZE
BRICOMARCHE SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU - 42190 SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU
BRICOMARCHE LAUNAGUET - 31140 LAUNAGUET

BRICOMARCHE PITHIVIERS LE VIEIL - 45300 PITHIVIERS LE VIEIL
BRICOMARCHE PORNIC - 44210 PORNIC
BRICOMARCHE NEMOURS - 77140 NEMOURS
BRICOMARCHE BRISSAC QUINCE - 49320 BRISSAC QUINCE
BRICOMARCHE CHERREAU - 72400 CHERREAU
BRICOMARCHE CARCASSONNE - 11000 CARCASSONNE
BRICOMARCHE SARLAT - 24200 SARLAT
BRICOMARCHE LANGRES - 52200 LANGRES
BRICOMARCHE JONZAC - 17500 JONZAC
BRICOMARCHE LA TESTE - 33260 LA TESTE
BRICOMARCHE GAUVILLE - 80290 GAUVILLE
BRICOMARCHE ALES - 30100 ALES
BRICOMARCHE ANCENIS - 44150 ANCENIS
BRICOMARCHE LA COTE SAINT ANDRE - 38260 LA COTE SAINT ANDRE
BRICOMARCHE BOURBON LANCY - 71140 BOURBON LANCY
BRICOMARCHE COGNAC - 16100 COGNAC
BRICOMARCHE ISPOURE - 64220 ISPOURE
BRICOMARCHE CREPY EN VALOIS - 60800 CREPY EN VALOIS
BRICOMARCHE CORBENAY - 70320 CORBENAY
BRICOMARCHE LE BUGUE - 24260 LE BUGUE
BRICOMARCHE MALICORNE - 3600 MALICORNE
BRICOMARCHE GIVET - 8600 GIVET
BRICOMARCHE SAINT ANDRE DE CUBZAC - 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
BRICOMARCHE BRUYERES - 88600 BRUYERES
BRICOMARCHE CHATEAURENARD - 13160 CHATEAURENARD
BRICOMARCHE LA FLOTTE EN RE - 17630 LA FLOTTE EN RE
BRICOMARCHE LES ANDELYS - 27700 LES ANDELYS
BRICOMARCHE COMMERCEY - 55200 COMMERCEY
BRICOMARCHE REVIN - 8500 REVIN
BRICOMARCHE AUMETZ - 57710 AUMETZ
BRICOMARCHE MORTAGNE AU PERCHE - 61400 MORTAGNE AU PERCHE
BRICOMARCHE OLORON STE MARIE CEDEX - 64403 OLORON STE MARIE CEDEX
BRICOMARCHE MONTIGNY LE ROI - 52140 MONTIGNY LE ROI
BRICOMARCHE LE BREUIL - 71670 LE BREUIL
BRICOMARCHE CHATILLON SUR INDRE - 36700 CHATILLON SUR INDRE
BRICOMARCHE CLEGUER - 56620 CLEGUER
BRICOMARCHE PONS - 17800 PONS
BRICOMARCHE DIEPPE - 76379 DIEPPE
BRICOMARCHE ERNEE - 53500 ERNEE
BRICOMARCHE SAINTE MAURE DE TOURAINE - 37800 SAINTE MAURE DE TOURAINE
BRICOMARCHE MEXIMIEUX - 1800 MEXIMIEUX
BRICOMARCHE GUER - 56380 GUER
BRICOMARCHE REDON - 35600 REDON
BRICOMARCHE MILLAU - 12100 MILLAU
BRICOMARCHE CHATEAU RENAULT - 37110 CHATEAU RENAULT
BRICOMARCHE LE BOULOU - 66160 LE BOULOU

Le lot restera à disposition du participant jusqu'au 27 octobre 2025 à 19h00. Après cette date, il ne pourra plus y prétendre.

Les gagnants s'engagent à accepter les lots tels que proposés sans possibilité d'échange notamment contre des espèces, d'autres biens ou services de quelque nature que ce soit ni transfert du bénéfice à une tierce personne. De même, ces lots ne pourront faire l'objet de

demandes de compensation.

« L'organisatrice » se réserve le droit, en cas de survenance d'un événement indépendant de sa volonté, notamment lié à ses fournisseurs ou à des circonstances imprévisibles, de remplacer les lots annoncés, par des lots de valeur équivalente. Le gagnant sera tenu informé des éventuels changements.

Article 8 : Utilisation des données personnelles des participants

Dispositions du règlement général sur la protection des données n°2016/679 ;

Dans le cadre de l'opération objet des présentes, la Société Organisatrice peut être amenée à collecter des informations à caractère personnel. Le participant dispose du bénéfice des articles 38 et suivants de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Pour rappel :

Article 38 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

Toute personne physique a le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement.

Elle a le droit de s'opposer, sans frais, à ce que les données la concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale, par le responsable actuel du traitement ou celui d'un traitement ultérieur. (...)

Article 40 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

Toute personne physique justifiant de son identité peut exiger du responsable d'un traitement que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel la concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite. (...)

Des traitements de données à caractère personnel des Participants sont mis en œuvre par SAS EQUIPEMENT DE LA MAISON, responsable de traitement, pour les finalités suivantes :

- Organisation et gestion du Jeu (participation au Jeu, information et gestion des gagnants, attribution et remise des dotations, annonce des résultats)

- Gestion des contestations ou réclamations, contrôles des fraudes et du respect du présent règlement et gestion des éliminations
- Élaboration d'analyses, de statistiques et réalisation d'opérations de reporting.

Ces données à caractère personnel peuvent également être traitées, si le participant y a expressément consenti, à des fins de prospection commerciale par SAS EM par e-mail.

Les données à caractère personnel sont collectées directement auprès du Participant lors de son inscription via un formulaire d'inscription. Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires. A défaut, la demande de participation au Jeu ne pourra pas être traitée.

Pour les finalités relatives aux contrôles des fraudes, au respect du présent règlement et à la gestion des éliminations, des données à caractère personnel peuvent également être collectées de façon indirecte. Le Participant dispose alors des mêmes droits que pour les données collectées directement auprès de lui par la Société Organisatrice. Les traitements sont par ailleurs mis en œuvre dans le strict respect des dispositions du présent article.

Les traitements mis en œuvre sont juridiquement fondés sur l'exécution du présent Règlement de jeu et sur les intérêts légitimes de la Société Organisatrice à faire respecter le Règlement du jeu, à limiter les risques de fraudes et à analyser la participation au Jeu.

Les traitements mis en œuvre à des fins de prospection commerciale sont basés sur le consentement des Participants. Le Participant peut révoquer son consentement à tout moment.

Peuvent accéder à vos données, dans la limite de leurs attributions :

- Les personnels chargés des services communication et marketing, ressources humaines de la Société Organisatrice
- Ainsi que le service juridique d'ITM Entreprises
- Les sous-traitants (et notamment ceux qui interviennent dans le cadre de la vérification de la validité du gain et la livraison des gains...)
- Le cas échéant, les auxiliaires de justice et les officiers ministériels dans le cadre de leur mission d'assistance juridique et de représentation en justice

Le participant pourra exercer ses droits d'accès, de rectification, de suppression, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit de retirer son consentement à la prospection

commerciale, d'un droit à la portabilité des données et du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données à caractère personnel après son décès. Le Participant peut exercer ces droits en contactant notre délégué à la protection des données par courrier à l'adresse de la Société Organisatrice : ITM Entreprises, Service du Délégué à la protection des données Parc de Tréville 1 allée des Mousquetaires 91070 Bondoufle, ou par mail à l'adresse email RGPD_Brico@mousquetaires.com.

Les frais postaux occasionnés seront remboursés sur simple demande jointe accompagnée d'un RIB. Le remboursement se fera sur la base d'un courrier simple au tarif lent en vigueur, ou d'un mail envoyé à l'adresse serviceclient@sc.bricomarche.com.

Le Participant peut exercer ces droits en contactant notre délégué à la protection des données par e-mail à l'adresse suivante : RGPD_Brico@mousquetaires.com. Un justificatif d'identité pourra lui être demandé. L'exercice d'un de ces droits peut être refusé au Participant si sa demande ne remplit pas les conditions posées par la réglementation. Dans cette hypothèse, le Participant en sera dûment informé.

En cas de réclamation, le Participant dispose du droit de saisir la CNIL à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Les données collectées dans le cadre du présent jeu étant absolument nécessaires au bon déroulement de ce dernier, toute demande de suppression des informations relatives à un candidat entraînera l'annulation automatique de sa participation.

Les données collectées dans le cadre de ce présent jeu (Prénom / Nom / Email/Numéro de téléphone/ Numéro de carte fidélité) seront nécessaires à la bonne gestion du jeu.

Dans le cas où le participant ne donne pas son consentement, via le formulaire, pour recevoir les communications commerciales de Bricomarché par e-mail, ses données seront supprimées au maximum 3 ans après la fin de l'opération, soit au plus tard le 1^{er} juin 2028.

Dans le cas où le participant donne son consentement, via le formulaire, à recevoir les communications commerciales de Bricomarché par e-mail, ses données seront supprimées dans le cas où il se désinscrit en cliquant sur le lien prévu à cet effet en bas de la communication commerciale sur lien « désinscrire » ou en envoyant un mail à l'adresse suivante : RGPD_Brico@mousquetaires.com ou au bout de 3 ans à compter de la dernière newsletter qu'il aura ouverte.

Article 9 : Règlement du jeu

Le règlement du jeu est déposé à la SELAS ACTA - Commissaires de Justice associés - 25 bd Joffre 54000 NANCY - Office de Metz 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3.

Le règlement pourra être consulté sur le site suivant : <https://cestlarentree.fr>

Il peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande auprès de « L'organisatrice ».

« L'organisatrice » se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler le jeu à tout moment, notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants. Le règlement modifié par avenant(s), sera déposé, le cas échéant à la SELAS ACTA - Commissaires de Justice associés - 25 bd Joffre 54000 NANCY - Office de Metz 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3.

Article 10 : Propriété industrielle et intellectuelle

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant le jeu, le présent règlement compris sont strictement interdites.

Toutes les marques, logos, textes, images, vidéos et autres signes distinctifs reproduits sur le site ainsi que sur les sites auxquels celui-ci permet l'accès par l'intermédiaire de liens hypertextes, sont la propriété exclusive de leurs titulaires et sont protégés à ce titre par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle et ce pour le monde entier. Leur reproduction non autorisée constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

Toute reproduction, totale ou partielle, non autorisée de ces marques, logos et signes constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les participants.

Article 11 : Responsabilité

La responsabilité de « L'organisatrice » ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de cas fortuit indépendant de sa volonté.

« L'organisatrice » ne saurait être tenue pour responsable des retards, pertes, vols, avaries des courriers, manque de lisibilité des cachets du fait des services postaux. Elle ne saurait non plus être tenue pour responsable et aucun recours ne pourra être engagé contre elle en cas de survenance d'événements présentant les caractères de force majeure (grèves, intempéries...) privant partiellement ou totalement les participants de la possibilité de participer au jeu et/ou les gagnants du bénéfice de leurs gains.

« L'organisatrice » ainsi que ses prestataires et partenaires ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des éventuels incidents pouvant intervenir dans l'utilisation des dotations par les bénéficiaires ou leurs invités dès lors que les gagnants en auront pris possession.

De même « L'organisatrice », ainsi que ses prestataires et partenaires, ne pourront être tenus pour responsables de la perte ou du vol des dotations par les bénéficiaires dès lors que les gagnants en auront pris possession. Tout coût additionnel nécessaire à la prise en possession des dotations est à l'entière charge des gagnants sans que ceux-ci ne puissent demander une quelconque compensation à « L'organisatrice », ni aux sociétés prestataires ou partenaires.

Article 12 : Litige & Réclamation

Le présent règlement est régi par la loi française.

« L'organisatrice » se réserve le droit de trancher sans appel toute difficulté pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'application du présent règlement, étant entendu qu'aucune contestation ne sera admise notamment sur les modalités du jeu, sur les résultats, sur les gains ou leur réception, un mois après la fin du jeu. Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultant des systèmes de jeu de « L'organisatrice » ont force probante dans tout litige quant aux éléments de connexion et au traitement informatique des dites informations relatives au jeu.

Toute réclamation doit être adressée dans le mois suivant la date de fin du jeu à « L'organisatrice ». Passée cette date, aucune réclamation ne sera acceptée. La participation au jeu entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Article 13 : Convention de preuve

De convention expresse entre le participant et « L'organisatrice », les systèmes et fichiers informatiques de « L'organisatrice » feront seuls foi.

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de « L'organisatrice », dans des conditions raisonnables de sécurité et de fiabilité, sont considérés comme les preuves des relations et communications intervenues entre « L'organisatrice » et le participant.

Il est en conséquence convenu que, sauf erreur manifeste, « L'organisatrice » pourra se prévaloir, notamment aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, des programmes, données, fichiers, enregistrements, opérations et autres éléments (tels que des rapports de suivi ou autres états) de nature ou sous format ou support informatiques ou électroniques, établis, reçus ou conservés directement ou indirectement par « L'organisatrice », notamment dans ses systèmes informatiques.

Les éléments considérés constituent ainsi des preuves et s'ils sont produits comme moyens de preuve par « L'organisatrice » dans toute procédure contentieuse ou autre, ils seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.